L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux: No 93 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 4 OCTOBRE 1881.

Une femme à son mari :

—Quand l'un de nous mourra, tout vivre à la campagne au milieu de la verdure et des fleurs.

—Mais cependant ai-c'est toi qui meurs la première ?

—Eh, mon ami, éloignons de notre esprit ces tristes pensées.....

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 4 octobre 1881.—Température—Beau temps, vents du sud, moyenne température satisfaisante.

Température du 3 octobre 1881.

Thermomètre de C. Dufilho, Opticien.		
	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	75	24
Midi	87	30
3 h. s.	82	28
6 h. s.	80	27

Lundi, 3 octobre, 3 h. 06 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Ga	82	Louisville, Ky	69
Atlanta	80	Memphis, Tenn	82
Galveston, Tex	87	Montgomery, Ala	87
Cairo, Ill	67	Nashville, Tenn	77
Chattanooga, Tenn	82	New Orleans	87
Cincinnati, O	76	New Orleans, Ba	86
Davenport, Iowa		Omaha, Neb	72
Dubuque, Iowa	72	Pensacola, Fla	78
Galveston, Texas	86	Savannah, Ga	85
Helena, M. T	56	Shreveport, La	80
Keokuk, Iowa	73	St. Louis, Mo	80
Key West, Fla	85	St. Paul, Minn	
La Crosse, Wis		Vicksburg, Miss	86
Leavenworth, Kas	66	Yankton, D. T	62

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	5.06	Nashville, Tenn	1.10
Cairo, Ill		New Orleans	12 11
Cincinnati, O	6.02	Omaha, Neb	5 10
Dubuque, I.		Pittsburgh, Pa	0.00
Keokuk, Iowa	12.02	Shreveport, La	2.05
La Crosse, Wis		St. Louis, Mo	17.00
Leavenworth, K	7.02	St. Paul, Minn	
Louisville, Ky	3 02	Vicksburg, Miss	7.02
Memphis, Tenn	6 02	Yankton	3.06

Il a plu depuis un jour dans les 24 heures, et de 1874 à la dernière date du niveau des hautes eaux.

A. DUHME,
Sergent Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé depuis samedi.

Mariages.

Frédéric G. Sahuqué à Mlle Josephine M. Gillet de Vesoul.

Robert Rengstel à Mlle Emilie Cragg.

Emile Jeanmaître à M le Catherine Geltrare.

Octave Fayard à Mlle Eulalie Gardebled.

John Rubor à Mlle Hermione Le Blanc.

Naissances.

Miss Chas N Grillot, une fille, 26 septembre.

Allen A Geiza, un garçon, 2 juillet.

Ignatz Wirth, une fille, 22 août.

Joseph Gaudin, un garçon, 23 septembre.

Paul Delord, une fille, 20 août.

Frank Bisso, une fille, 18 septembre.

Bernard Sass, une fille, 26 septembre.

James Davis, un garçon, 30 septembre.

Hy Barba, jumeaux, 29 septembre.

Joseph Servas, un garçon, 27 septembre.

Antoine Frey, un garçon, 19 septembre.

John C Fehiger jne, une fille, 26 septembre.

Décès.

Peter E Dagny, 54 ans, asile des Petites Soeurs des Pauvres.

Louise Malassé, 79 ans, rue Iema près Livaudais.

Daniel M. Lovelle, 10 mois, No 9 rue Levée.

Mme veuve B Holley, 73 ans, No 174 rue Barone.

Pierre Morlas, 55 ans, coin Bienville et Dupré, natif de France.

François Hanrion, 65 ans, No 107 rue St-Philippe, natif de France.

Emile Servat, 5 jours, coin Dauphine et André; Jessie B Browne, 3 ans, No 147 rue Ste Marie.

Décès de la semaine.—Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Nouvelle-Orléans, 99 personnes, dont 13 de la phthisie pulmonaire, 6 (petite enfance) de variolosa, 5 de la fièvre cérébro-spinale, 7 de la fièvre des marais, 5 de la diarrhée, 4 de l'entérite, 4 (petite enfance) et 3 (vieillards) de la débilité, 6 d'affections du coeur, 3 de la congestion cérébrale.

Ages.—Au-dessous d'un an, 21; de 1 à 2 ans, 5; de 2 à 5 ans, 2; de 5 à 10 ans, 4; de 10 à 15 ans, 1; de 15 à 20 ans, 6; de 20 à 25 ans, 5; de 25 à 30 ans, 2; de 30 à 40 ans, 12; de 40 à 50 ans, 16; de 50 à 60 ans, 11; de 60 à 70 ans, 7; de 70 à 80 ans, 4; de 80 à 90 ans, 2; de 90 à 100 ans, 1; de 100 ans et au-dessus de 100 ans, 0.

Nationalités—Canadiens, 2; Anglais, 1; Français, 2; Allemands, 12; Irlandais, 4; Italiens, 1, Louisianais, 54; Mexicains, 1; Espagnols, 1; Américains (autres que Louisianais), 21.

Il est mort 51 personnes du sexe masculin, y compris 20 de couleur; 48 du sexe féminin, y compris 23 de couleur.

Il y a eu 9 décès à l'hôpital de charité, 1 à l'infirmerie Touro; 1 à l'asile des aliénés

Les coroners ont délivrés 22 certificats de décès.

Il y a eu 10 morts-nés, dont 2 de couleur.

Voyageurs arrivés au City Hotel.

Mme M K Kounts, Geo W Kounts, Natchez; H W Pennywitt, Saml Pennywitt, Baton Rouge; Leopold Fries, Alpheus Fox, Col F Gray, Miss Sunset, Thos D Mallis, Tex; Jos F Beer, Mobile; N A Wahler, La Crosse; Frank Spotswood, Cin; Forbes G Stephens, Ark; Matt H Sanders, C S Follett, M J Dickenson, Mich; Mr et Mme Blackman, A D Howard, C W Knight Jas M Berry, Lex; Mr et Mme Hogan, Tennessee; Mrs E B Lake, Ohio; S H Pough, N Y; T C Sweeney, str Marie; Alfred Low, Sabine; Thos Jenoe, St Louis.

Cour criminelle de district.—A la section A, (juge Roman)—John Fahey, Wm. Opp et Thomas Owen, accusés de blessures; Bill Smith, Frank M. Holm, Edward Mallon, accusés de voies de fait, se sont déclarés innocents.

Les avocats de Gaetano Addotto, convaincus du meurtre de Casimino Lebuzzo, ont demandé au juge Roman de leur accorder un délai jusqu'à jeudi prochain pour permettre de présenter une motion de nouvelle audition de cause. Le juge a consenti.

John Kenney, Emile Morgan et John Ryan, accusés de vol, que le grand jury a trouvé bien coupables,—le sont sous d'avoir assailli Patrick Eagan—ont été relâchés après qu'ils eurent fourni un cautionnement de $250 pour répondre de leur comparution.

Cour du juge Miltenberger.—L'honorable A. Sambola remplace provisoirement le juge Miltenberger.

Henri Dawson, convaincu d'ivresse, de bris de paix et de langage obscène, a été condamné à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Charles Davis, convaincu d'avoir insulté et gêné un officier de police dans l'accomplissement de ses devoirs; Thomas Dowd, convaincu de s'être enivré et d'avoir troublé la paix—ont été condamnés à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Eugène O'Brien a été envoyé à la maison de correction, pour vagabondage.

A. G. Terrebonne, accusé d'ivresse et d'insultes; James Dugan, de port-d'armes cachées—ont fourni un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

L'affidavit fait contre Wm Clements on Brockey Clements, pour attaque à main armée, a été mis hors de cour, après que le magistrat eut entendu la déposition du défendeur à la charge.

John Glynn, convaincu d'ivresse; John Smith, d'ivresse et de bris de paix; Mme Williams, d'ivresse, de bris de paix et de méchanceté; Mme Dowd, d'ivresse, de bris de paix et de langage obscène—ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Cour du juge Davey.—Thomas Reynolds et Wm. Kane, convaincus de s'être enivrés et d'avoir insulté un officier de police; John Delehanty, A. Kenny et W. G. Murphy, convaincus d'avoir insulté le même agent, ont été condamnés, les trois premiers, à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police; les deux autres, à $20 d'amende ou trente jours, à la même geôle.

Armand Hawkins, Charles Hawkins, Thomas Hawkins, Sr et Jas, accusés d'être entrés, de jour, dans une maison, dans une mauvaise intention, ont été remis de donner un cautionnement de $500 en attendant l'instruction.

Wm Brice, prévenu d'avoir outragé Louisa Williams, a été envoyé en prison en attendant l'interrogatoire.

Uriah Smith a été envoyé à la cour criminelle de district, sous prévention de port d'armes cachées.

Wm Epps, accusé d'attaque à main armée, a été fixé à un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution.

Rosie Barnes, convaincue d'ivresse, de bris de paix et de langage obscène, a été condamnée à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Willie Lewis a été envoyé à la maison de correction parce qu'il n'a aucun moyen d'existence.

Wm ou Thomas Scott et Alice Winsmore, accusés de vol, ont été requis de donner un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

L'interrogatoire de Nicholas White, accusé de s'être parjuré devant le coroner dans l'enquête instituée à l'occasion du meurtre de Thomas Burke, a été remis sans fixation de date; celui de Charles Lynch, accusé d'être entré, nuitamment, dans un café, dans l'intention d'y commettre une filouerie, a été remis au 7 du courant.

Yom Kippur.—Hier avait lieu le grand jour de jeûne des Israélites, ou hébreux le *Yom Kippur*; en anglais the day of atonement, en français, le jour de prières, d'expiation et d'abstinence.

Quand nous disons hier, nous nous trompons, car la fête a commencé dimanche, à la chute du soleil, pour ne s'achever qu'à la chute du soleil du lendemain, lundi, le jeûnede religieuse des Israélites ne commençant pas comme la prière, à minuit, mais à la chute du soleil ou à l'apparition de la première étoile, pour ne finir que le lendemain, au même moment.

On n'imagine pas avec quelle rigidité les Israélites observent le *Yom Kippur*. Pour quiconque croit pouvoir eux, ou fréquente quelque peu la synagogue, le jeûne de 24 heures est strictement observé; toutes les affaires sont complètement suspendues; et toute la soirée, à partir du coucher du soleil ainsi que toute la journée qui suit jusqu'à la tombée de la nuit, est entièrement consacrée à la prière, à l'assistance aux offices divins, et à la visite des différents synagogues qui peuvent se trouver dans un grand centre de population comme la Nlle-Orléans, par exemple.

Cette dernière pratique religieuse rappelle un peu la visite des tombeaux dans les différentes églises, par les catholiques, le jeudi saint.

Les deux fidèles les plus fervents, à n'importe un jeûne rigoureux de 24 heures, sans même se permettre, fort souvent, d'avaler une goutte d'eau, on conçoit qu'il faille, en un pareil jour, des cérémonies qui imposent et impressionnent. Les cérémonies du *Yom Kippur* sont, en effet, fort imposantes et fort solennelles. Trois grandes services ont lieu successivement, et le plus solennel est, sans contredit, le service des morts.

Hier, dans la synagogue de la rue carondelet entre les rues Julie et St-Joseph, nous avons, avant la grande prière générale, entendu nommer l'un après l'autre, les noms de tous les membres qui étaient morts durant l'année qui vient de s'écouler. On conçoit ce qu'a d'attachant pour une congrégation un service funèbre fait dans de pareilles conditions.

Il ne faut pas croire qu'il ne se fasse actuellement dans les synagogues que de la musique de hasard. Leurs chantres ou *lecteurs* sont quelquefois de savants musicions et plusieurs d'entr'eux ont créé, pour le service des synagogues un peu riches, un répertoire où l'on rencontre parfois des compositions d'une grande valeur, sans compter les anciennes psalmodies dont quelques-unes datent d'un temps immémorial et sont empreintes d'un archaïsme fort original.

Les choeurs des deux synagogues de la rue Carondelet sont fort bien composés. Le double choeur du grand Temple a donné hier de fort bonnes exécutions. Celui de la synagogue dont le Rév. Leucht est actuellement le Rabbin, a fait bien des prouesses.

Mmes Schwartz et Witham, soprano, Mlles Reimer et Cramer, altos ont fort bien exécuté plusieurs morceaux. Quant à la voix de M. Rossi, on n'en est plus à en faire l'éloge.

Ce qui donne tant de supériorité à ce choeur, c'est que presque toutes les intonations sont faites par un rabbin doué d'une fort belle voix de baryton, qu'il manie comme un chanteur de profession.

Nous devons aussi des félicitations à l'organiste et chef de choeur, le prof. Kitsiger.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Veuve Mary A Jaimes à Mlle Jenie A Robbins, un terrain et bâtisses compris entre les rues St-Thomas, Sarapura, Philippe, et Rousseau, ayant 20 pieds de face à la rue Philippe sur 100 pieds de profondeur.....$1100

A Lessata à U Martinez, un terrain et bâtisses compris entre les rues Quatrième, Camp, Troisième et Chestnut, ayant 124 pieds de face à la rue Quatrième sur 120 pieds de profondeur.....$2200

John Kaiser à Julius Wolffarth, un terrain et bâtisses compris entre les rues Rousseau, Tchoupitoulas, Philippe et Sarapura, ayant 31 pieds de face à la rue Rousseau sur 100 pieds de profondeur.....$800

Louis Lehr à Frank J Otto deux terrains et bâtisses, compris entre les rues Claiborne, Derbigny, Ursulines et Bagatelle, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 125 pieds profondeur.....$500

Urban Tabaré à veuve Cora Lazare, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Claiborne, Dumaine, Robertson et St-Philippe, ayant 24 pieds de face à la Claiborne sur 84 pieds de profondeur.....$1500

Mlle Diana Mackel à Louis C Centliver, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Bagatelle, Indépendance, Amour et Congrès, ayant 33 pieds de face à la rue Bons-Enfants sur 110 pieds de profondeur.....$150

Orleans Canal and Banking Company à Mme Mary Becker, un terrain et bâtisses, compris entre les Avenues Canal, Ste et Lee et la rue Mercier ayant 160 pieds de face à l'Avenue Canal sur une même façade à la rue Mercier et 234 pieds à l'Avenue Lee.....$900

Germania National Bank à Joseph Banks, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Gentilly, Rocheblave et Dergenois, ayant 31 pieds de face à la rue Gentilly sur 100 pieds de profondeur.....$400

Chas B Vigier à Mme Pauline Rickert, un terrain et bâtisses, ayant 50 pieds de face à la rue Victoire, entre Mandeville et Espagne, sur 120 pieds de profondeur.....$245

Mme Euphrasie Nouseat à Mme E Imbs, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Hancock, Tricou, Moreau et Delaronde, ayant 30 pieds de face à la rue Hancock sur 120 pieds de profondeur.....$275

Raymond Forbelz à veuve Ernestine Fischer, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Foucher, Constance, Aline et Laurel, ayant 28 pieds de face à la rue Foucher, sur 125 pieds de profondeur.....$350

Succession de Jean Sabatier à Jules Marchal, deux terrains et bâtisses, composant entre les rues Antony, Bienville, Hélène et Dorgenois, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Hélène, sur 126 pieds de profondeur.....$350

Joseph P. Horner à Antonio Mairagna, un terrain et bâtisses compris entre les rues Bagatelle, Feydras, Lafayette et Franklin, ayant 57 pieds de face à la rue Feydras, sur 70 pieds de profondeur.....$2750.

Vente de shérif—Succession de Mme James Coyle à Mlle Catherine Coyle—1 Un terrain et bâtisses, ayant 61 pieds de face à la rue Jackson, sur 127 pieds de profondeur dans le 4me District. 2 Quatre terrains et bâtisses, toute ayant 58 pieds de face à la rue Jackson et un 28 pieds de face à la rue Barème, sur 118 pieds de profondeur. 3 Deux terrains et bâtisses, ayant chacun 42 pieds de face à la rue Barème, sur 62 pieds de profondeur. 4. Un terrain et bâtisses, ayant 42 pieds de face à la rue Barème, sur 62 pieds de profondeur.....$9000.

Ernest B. Lassère à Christophe Erne, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Dorgenois, Roman, Priseur et Bienville, ayant 25 pieds de face sur l'arrière de la propriété Buscall, sur 98 pieds de profondeur.....$750

Eugène Babasse à Wm Campbell, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Claiborne, Derbigny, Conti et Bienville, ayant 25 pieds de face à la rue Claiborne, sur 125 pieds de profondeur.....$950.

John Wohlfart à Jean M. Sailes, deux terrains et bâtisses, compris entre les rues Poland, Dauphine, Lesseps et Crapa, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Poland, sur 101 pieds de profondeur

John Glandin à Jacob Stock, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Gravier, Franklin, Perdido et Bassin, ayant 21 pieds de face à la rue Gravier, sur 68 pieds de profondeur.$1200.

F. J. Weisman à Mme Lena Schaffer, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Freniers, Seconde, Willow et Claiborne, ayant 30 pieds de face à la rue Freniers, sur 90 pieds de profondeur.....$500

Mlle A. de Castille à Mayer et Emanuel Lehman et Henry Abraham, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Gravier, Common, St-Charles et Carondelet, connu comme No 173 rue Gravier.....$10,000.

James V A Iela à John E Walker, deux terrains et bâtisses compris entre les rues Water, Tchoupitoulas, Jena et l'avenue Napoléon, ayant 25 pieds de face à la rue Water sur 127 pieds de profondeur.....$6500

Eli Jones à Adam Schaad, un terrain et bâtisses compris entre les rues Bienville, White, Conti et Broad, ayant 34 pieds de face à la rue Bienville sur 102 pieds de profondeur.....$125

Mme Dorothée H Fahey à veuve Martin Noya, un terrain et bâtisses compris entre les rues Rosseporte, Esplanade, Quartier et St-Claude, ayant 32 pieds de face à la rue Rosseporte sur 128 pieds de profondeur.....$2500

Veuve Elise Mears à Mme Rand Elliott, deux terrains et bâtisses compris entre l'avenue Nashville, les rues Elemor, Jersey et Laurel, ayant chacun 30 pieds de face sur l'avenue Nashville sur 120 pieds de profondeur.....$900

Mme Ellen Waitz à Demil Hoggatt, quatre terrains et bâtisses compris entre les rues Tchoupitoulas, Religieuse, Orange et Race, ayant ensemble 64 pieds de face à la rue Orange sur 120 pieds de profondeur.....$9000

Henry Dass à Frank H Goetel, deux terrains et bâtisses compris entre les rues Galvez, Lesseps, Palmyre et Gasquet, ayant chacun 26 pieds de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur.....$500

Thos Owen à Henry et Bertrand Beer, un terrain et bâtisses compris entre les rues Commercier, Gravier, Jerome et Dryades, ayant 56 pieds de face à la rue Dryades sur 100 pieds de profondeur.....$9000

Jean H Bonneau à John Gillane, deux terrains et bâtisses compris entre les rues Palmyre, Galvez, Conti et Rocheblave, ayant chacun 27 pieds de face à la rue Palmyre sur 105 pieds de profondeur

Eliza Mme Ellen Dejoie, un terrain et bâtisses compris entre les rues Camp, Magnolia, Lyons et Erdmann, ayant 28 pieds de face à la rue Magnolia sur 125 de profondeur.....$235

Succession de Jean Sabatier à Wm Gomez, trois terrains et bâtisses compris entre les rues Bienville, Hélène, Dorgenois et le chemin de la Métairie, ayant chacun 26 pieds de face au Chemin de la Métairie et un, 30 pieds de face au Chemin de la Métairie sur des profondeurs de 147 pieds, 166 pieds et 186 pieds.....$1000

Mme Daniel à Henry Rahn, un terrain et bâtisses, ayant 23 pieds de face à la rue Villere, entre Annette et St-Bernard, sur 100 pieds de profondeur.....$1400

Une arrestation—A la fin du mois d'avril dernier, le chef de la police reçut, de M. D. J. Cook, surintendant du Rocky Mount, dans le Colorado, une circulaire qui lui offrait trois cents piastres pour l'arrestation et la livraison (à Denver, Colorado, ou à Cincinnati, Ohio) d'un nommé Alvin E. Clifton, âgé de vingt-huit ans, et accusé d'avoir détourné une forte somme d'argent, à Denver, au mois de décembre 1880.

Avec la circulaire se trouvait le portrait de Clifton.

Le 26 septembre, jour de la procession funèbre, Pecora et Gaster, membres de la police secrète, remarquèrent dans la rue du Canal; Gaster rencontra un individu ressemblant à celui dont le chef avait reçu le portrait; il fit part de sa découverte à Pecora, et celui-ci, comme lui, constata une ressemblance frappante, mais voyant l'individu causer avec des négociants haut placés, ils ne voulurent pas l'arrêter de crainte d'erreur. Le lendemain, ils reconnaissaient Clifton, qu'ils suivirent jusqu'au "City Hotel" où ils apprirent qu'il n'était fait inscrire et avait pris des chambres sous le nom de C. S. Walling.

Dimanche dernier, les aides se sont rendus à l'hôtel et ont dit à Clifton que le chef de la police désirait le voir à propos d'un bâté de poix qui avait en lieu dans une maison où il se trouvait; Clifton les a suivis. En arrivant à la station centrale, les agents l'ont dépouillé.

Hier matin, il a comparu devant le recorder Davey. Il a été envoyé en prison en attendant que les autorités du Colorado le réclament.

On a retiré de ses poches un papier daté de "Honduras, Amérique Centrale, Puerto Cortez, 28 juillet 1881,—papier qui donne à C. L. Walling un intérêt d'un tiers dans le "Altona Gold Mine", situé à huit milles du chemin de fer "Inter Ocean," près de la station de Chamel, Escalito, à la conditition que Walling fournit concentrier les machines nécessaires à l'exploitation de la mine dans quatre mois, à partir de la date susdite." Le document porte l'attestation de M. J. Benjamin, agent consulaire des Etats-Unis à Puerto Cortez.

Clifton a essayé de toucher une traite de $250 sur M. Machecou, mais celui-ci l'a envoyée à Honduras, et elle a été protestée. Elle a été reçue par M. Machecou par le "Wanderer", qui vient d'entrer dans notre port.

La Société de Bienfaisance des Bouchers.—15me anniversaire.—Nous avons, et avec beaucoup de plaisir, assisté à la célébration du 15e anniversaire de la fondation de la Société de Bienfaisance des Bouchers. Elle a été, nous devons le dire, plus brillante que nous ne pouvions l'imaginer. Partie à trois heures et demie de leur quartier-général, marché Poydras, les Bouchers arrivaient, vers 5 heures moins quelques minutes, à l'établissement de MM. Tujague et Dazet, rue Vieille-Levée, en face du quartier français, où les attendaient une grande partie des invités, en particulier les Présidents des Sociétés de Bienfaisance créoles et espagnoles, et à un panch aussi délicieux que copieux leur a été offert. Vers 5 heures et demie, la Société entraît, en bon ordre, dans la salle de l'Etoile Polaire, où ils trouvaient un magnifique banquet préparé par un chef de premier ordre, M. Baptiste Cambre, qui, dans cette circonstance exceptionnelle, s'était surpassé et avait fait merveille.

C'était naturellement M. Paul Esteben, le président de la société de bienfaisance des Bouchers, qui présidait le banquet. A ses côtés étaient assis le consul de France à la Nlle-Orléans, M. le vicomte Paul d'Abzac, et le maire de la Nlle-Orléans, l'honorable M. Shakespeare. Le premier toast a été porté par le président du banquet aux deux présidents de la République Française et de la République Américaine; ce qui a amené deux éloquentes réponses du consul de France et du maire Shakespeare. Ce dernier, dans son discours, a promis l'abolition du monopole des abattoirs, et suivant ses expressions, le retour au bon temps où régnait la liberté du commerce de la boucherie.

Puis sont venus à tour de rôle les toasts de M. Doumeing, vice-président de l'association du Pélican, de M. Mercadel, président de la société Portugaise, de M. Freyss, président de la société Lorraine, de M. A. Morel, vice-président de la société des Fils de la Louisiane, de M. Leblanc, président de la société Française de bienfaisance, de M. F. Tujague, président de l'Union Française, de M. Redon, président de la société de Jeffersonn, de M. Beghera, président de la société de St-Maurice, de M. Maury, président de l'association des Cuisiniers, de M. Troeclier, président de l'Union des Bouchers, du Rest. Faure, des France-Tireurs, du lieutenant Jacquet des Gardes Lafayette, de M. L. Grand agent de la compagnie transatlantique française, de M. Durive de l'association des contribuables, du médecin de la société qui donnait le banquet, de l'excellent et savant professeur Dimitry, et du représentant de l'ABEILLE, auquel nous devons le dire, les convives ont fait un excellent accueil.

Le solpe s'est terminé par des chants exécutés par M. Rossi, ce dont nous le remercions vivement, dont tout le monde ici admire le merveilleux organe et par des scènes comiques débitées d'une façon désopilante par M. Léonard.

Créée en 1866, la société des bouchers compte actuellement 160 membres, elle a pour président M. Paul Esteben, pour vice-président Antoine Luigi, pour trésorier Prosper Maylie, pour secrétaire Wm Perez, pour grand marshal, P. Betre, pour aides marshals J. Soubié, J. Pujol, J. Cadesan, Moulledon et P. Dufort.

Paragraphes.—Hier matin, à deux heures moins un quart, un incendie a éclaté dans une maison haute, en bois, No 293 de la rue Washington, appartenant à M. W. Hrutsley et qu'habitait J. Gallagher. La bâtisse et le mobilier ont été détruits. La maison attenante, propriété de M. O. Winskey et occupée par M. Trémé qui y tient un magasin d'épiceries, a été endommagée par le feu et l'eau. La perte est de $250.

—Le gouverneur a nommé, hier, M. Lopez McDonald, constable du septième ward de la paroisse Union, en remplacement de M. J. B. Hayes, démissionnaire.

—Dans les vingt-quatre heures expirées hier matin, à cinq heures et demie, la police a fait 73 arrestations, dont 17 dans le premier précinct, 7 dans le deuxième, 8 dans le troisième, 4 dans le quatrième, 5 dans le cinquième, 10 dans le sixième, 16 dans le septième, 1 dans le sous-septième, 4 dans le huitième, 3 dans celui du port. Elle n'en a pas opéré dans celui des faubourgs.

—Les résidents de la rue des Ursulines, près Robertson, se plaignent de l'odeur qui s'exhale de la carcasse d'un chien mort depuis samedi dernier, et qui est dans la cour de la maison No 358.

—Hier matin, à six heures et demie, Wm Brice, c. charretier, a été arrêté à l'encoignure des rues Crapa et Espagne. Louisa Williams, c. l'accuse de l'avoir outragée, le 17 du mois dernier, au No 74 de la rue du Bassin.

—Wm Johnson a été arrêté au coin des rues Waters et Broadway, pour voies de fait.

—Hier matin, Mme Joseph Cannals est morte, subitement, à sa résidence, coin Urquhart et Féliciana.

—John Thomas, petit nègre de onze ans, a été arrêté à la station du cinquième precinct, sous prévention de vagabondage.

—Charles Donnelly, prévenu d'ivresse et de bris de paix, a été arrêté à l'encoignure Moreau et Espagne.

—L. Pujol, E. Pujol et Peter Winsor, petits garçons, accusés d'avoir enfreint l'ordonnance qui défend de jouer à la balle sur les places publiques, ont été arrêtés sur la Place Congo.

—Mme Costain, c. a été arrêtée dans la rue Claiborne, entre Orléans et St-Pierre, pour bris de paix et langage obscène.

—J. Duggan, prévenu de port d'armes cachées, a été arrêté au No 32 de la rue Royale.

—Joseph Cantres, accusé de la possession de fausses pièces d'argent, a été arrêté au Marché français.

—Oloff Anbloch et John Peterson, prévenus d'être dangereux et suspects, ont été arrêtés à l'encoignure Levée et Quartième.

—Sophie Brown a été arrêtée au coin des rues Fulton et Toledano, pour bris de paix et langage obscène.

—Preston Robinson, c. a été envoyé à l'hôpital, du coin des rues St André et Rousseau.

—Timothy O'Conners, accusé d'ivresse, de bris de paix et de voies de fait, a été arrêté à l'encoignure Sorapura et Tchoupitoulas.

—Robert Jones, que Mme Jones accuse d'avoir menacé de la tuer, a été arrêté dans la rue White, près Jackson.

—Gevine Mignon a essayé de se suicider en se jetant dans le fleuve, au pied de la rue Toledano. Il en a été empêché par l'officier Knopp, qui l'a amené à la station du sixième precinct.

—John Johnson, Henri Hill, John Alexander, Owen Carraher et Auguste Lahne accusés de bataille et de bris de paix—ont été écroués à la station du septième precinct.

—Charles Sharanis et Alex. Despaux, qu'Auguste Lahne accuse de voies de fait, ont été arrêtés à l'encoignure Tchoupitoulas et Josephine.

—J. J. Bertel, qu'on croit atteint d'aliénation mentale, a été arrêté à l'encoignure de la rue des Magasins et de l'avenue de la Louisiane.

—John Vergos, Peter O'Beley, John Clark et Jim Léanne se sont battus à un pique-nique donné à l'Orange Grove. Ils ont été écroués à la station du septième precinct.

—Mme Amélie James et son enfant ont été envoyées à l'hôpital, du No 17 de la rue Annonciation.

—Un cheval attelé à une charrette de boulanger a eu peur et a pris le mors aux dents dans la rue Tchoupitoulas, près Erato; le "driver" George Pitard a été légèrement blessé.

—Robert Mallmuid, âgé de soixante ans, s'est cassé la jambe, à Forkville, le 30 juillet dernier. Il est arrivé en ville hier, et on l'a transporté à l'hôpital de charité.

—Frederick Epps, c., que Rose Barnes accuse d'attaque à main armée, dans l'intention de la tuer a été arrêté au No 113 de la rue Robin.

—Rose Barnes a été arrêtée au coin des rues Calliope et Dryades pour ivresse, bris de paix et langage obscène.

—Wm. ou Thomas Scott, c. accusé de vol, a été arrêté au No. 391 de la rue Lafayette.

—La Chambre de Commerce n'a pas siégé, hier soir, faute de quorum. Elle se réunira vendredi prochain.

—Marie Winters, âgée de soixante-cinq ans, a tombé, ce matin, à 4 heures et demie, sous les coups de hachette sur l'oeil-gauche, dans la rue Commune, près Franklin. On l'a transportée à l'hôpital, où sa blessure, qui n'est pas grave, a été pansée, puis on l'a enfermée à la station centrale. Elle a dit qu'elle se tuera dès qu'on la relâchera.

—Nellie Smith, Henri Smith et Eliza Howard, tous de couleur, ont été écroués à la même station. Mme Kahn, qui tient un étal au marché Ste-Marie, les accuse de lui avoir volé dix-neuf pommes de choux.

—Alloo Vincent, c. que Randolph Pindleton accuse de lui avoir volé une montre en argent évaluée à vingt-cinq piastres, a été arrêté dans la rue Franklin, près Commune.

—John et Kate Burgoine se sont battus dans la rue Clara, près Julie. Ils ont été arrêtés.

—La porte de l'état de M. Peter Mulligan, au marché Poydras, a été enfoncée, et des oignons, un panier de pimente, un panier de gombo et cinq pommes de choux y ont été enlevés.

—James Webster, c., accusé de s'être enivré et d'avoir troublé la paix à l'église Mount Zion, Alger, et de n'y être bâtu, a été écroué à la station du huitième precinct.

—Les recettes provenant des droits d'importation se sont élevées, en septembre, à la douane de la Nlle-Orléans, à $936,831 05, dont $51,491 00, en or, $32,057 00 en billets, $30,283 05 en argent, $123,000 00 en certificats d'argent.

Le bureau de police a siégé, hier soir.

Le policeman E. Crane, accusé de négligence, a été condamné à perdre un jour de paie.

Le policeman Ph. Reidmaner, accusé du même délit, a été condamné à perdre dix jours de paie.

L'interrogatoire de Mike Hennessey, membre de la police secrète, accusé d'avoir 1° le 11 septembre 1881, assailli un citoyen au No 40 de la rue du Bassin, 2° d'avoir tiré un pistolet de sa poche et de s'être servi d'un langage indigne d'un agent, a été remis à un autre jour.

Le policeman T. J. Brennan, accusé de conduite indigne, d'ivresse et de négligence; le policeman H. Knecht, accusé de polyrounerie; le policeman A. Babin, de désobéissance aux ordres de son supérieur; Martin Connors, accusé de conduite indigne ont été rayés des cadres.

Le bureau s'est ensuite ajourné à lundi prochain.

DEPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Gambetta libre de choisir son cabinet.

Londres, 3—Une dépêche de Paris au Times dit qu'il y a de bonnes raisons de croire que le président Grévy non seulement fera appeler M. Gambetta, quand tombera M. Ferry, mais qu'il lui laissera la plus entière liberté dans le choix d'un cabinet.

Projet de mise en accusation du cabinet français.

Paris, 2—Le comité du parti radical extrême a résolu de convoquer un meeting monstre pour discuter la mise en accusation du cabinet.

M. Roustan de retour à Tunis.

Tunis, 2—M. Roustan, ministre français, est de retour ici. Il est investi de tous les pouvoirs pour régler toute difficulté qui pourrait s'élever.

Le choléra à Aden.

Aden, 2.—Il n'y a pas en ici de nouveaux cas de choléra depuis samedi.

Manifestation irlandaise à Cork.

Londres, 2—M. Parnell est arrivé à Cork aujourd'hui avec MM. O'Connor et Harly, membres du parlement et a pris part à une procession qui a été rendue au parc.

Parlant en faveur d'une résolution qui réclame l'indépendance nationale de l'Irlande, M. Parnell s'est écrié que si les fermiers trouvaient un bénéfice quelconque dans l'application de la loi sur les évêques, leur grand désir était de n'en pas profiter, à moins que les travailleurs et les artisans du pays n'en puissent profiter.

Il espérait que le mouvement de la restauration de l'industrie irlandaise allait rendre une certaine prospérité au peuple irlandais. Le Père Healy a soutenu la proposition de M. Parnell.

Ce dernier a ensuite, dans un banquet, dit que la cause irlandaise avait gagné en deux ans dans une proportion de 20 à 1.

Incendies en Russie.

Londres, 2—Une dépêche de Berlin au Standard dit: On rapporte de nombreux incendies, fruits de la malveillance, dans les villages de tout le sud de la Russie. Ces crimes sont attribués au mécontentement des paysans dont les travaux sont très mal payés.

Rigoureuse inspection de tous les appareils électriques importés.

St.-Pétersbourg, 2—Notice a été officiellement donnée que les batteries électriques, et tous les fils seront soumis aux mêmes réglements d'inspection et de contrôle que l'importation des armes.

Manifestation pour et contre la ligue des terres en Irlande.

Londres, 3—Une dépêche de Cork au Times dit: Le grand événement d'aujourd'hui, à l'occasion de la réception publique faite à M. Parnell, a été le grand déploiement de forces fait par les Union Trades. La procession avait près de deux milles de longueur.

Il y avait une arce de triomphe dans quelques rues. Le Père Sheehy s'est déclaré en faveur de l'indépendance de l'Irlande.

Il a déclaré qu'il parlait ainsi en faveur de la grande république de l'Ouest. L'Amérique, a dit M. Redpath, contemple avec un grand intérêt la lutte héroïque pour la liberté de la mère-patrie.

Dans un meeting tenu près de Bellingham, comté de Winkiow, en vue d'établir une organisation pour la protection des fermiers et autres qui ont encouru le déplaisir de la ligue des terres.

Il a été résolu d'établir une association chargée de protéger toutes les personnes Boycottées. On s'occupera surtout du salut des fermiers catholiques qui désirant résister aux volontés de la ligue. Les habitants loyaux du comté de la ruine, y compris les fermiers catholiques en protestants qui ne s'étaient pas joints à la ligue, ont formé un comité ayant pour but de prêter main forte aux premiers qui ne peuvent récolter leurs blés.

Une résolution des différentes subdivisions de la ligue et des différentes branches de la ligue demandant à toutes les branches d'adopter des mesures contre le Boycottisme en général.

Un discours du Père Sheehy

Cork, 3—Dans un banquet qui a eu lieu ici, le Père Sheehy a déclaré que si dans un mois tous les suspects n'étaient pas relachés, il en appellerait d'ensemble tous les délégués à la ligue des terres au comté de Lim